

La Ville crée un transport à la demande pour les seniors

OF- Mercredi 06 Janvier 2016



Aux côtés des élus, des membres du groupe de travail ont présenté mardi le nouveau dispositif de transport des seniors Pass'Âges.

À compter du 14 janvier, le CCAS, en partenariat avec la communauté de communes, met en place Pass'Âge, un nouveau service de transport à la demande pour les seniors.

L'initiative

Le nouveau service de transport à la demande pour les seniors, Pass'Âge, sera accessible le jeudi matin, à partir du 14 janvier.

« Pass'Âge a pour but de favoriser l'autonomie des personnes concernées et de rompre leur isolement. Il s'agit de la concrétisation d'un engagement que nous avons pris dans le cadre de notre programme électoral. Ce dispositif permettra aux personnes âgées, ne disposant pas de véhicules, de se déplacer au sein de la commune. Ils pourront ainsi, effectuer leurs courses, se rendre au marché, à un rendez-vous médical ou effectuer tous autres déplacements qu'ils jugeraient utiles », explique Françoise Gatel, sénateur-maire.

Sept arrêts proposés

Un groupe de travail composé des membres du CCAS et de l'Ehpad, du conseil des sages et d'élus municipaux a oeuvré depuis trois mois à la mise en place de ce service.

« Les bénéficiaires de ce service sont les Castelgironnais âgés de 70 ans et plus, ainsi que les personnes de moins de 71 ans, présentant un taux d'invalidité supérieur à 50 % et inférieur à 80 %, puisqu'au-delà ils utilisent le service Handipass. Après s'être inscrits auprès du CCAS, les usagers pourront utiliser la navette, le jeudi matin, de 9 h à 12 h 45, en prenant rendez-vous au préalable avec le transporteur », précise Isabelle Plantin, adjointe à la solidarité.

Les personnes seront prises en charge à leurs domiciles et sept arrêts leur seront proposés : rue Alexis-Garnier, à proximité de l'Ehpad, rue de la Poterie, près des Halles, au centre commercial Univer, à l'Hyper U, près du cimetière, rue des Bluteaux, au parking du cabinet médical Sainte-Croix ainsi qu'à l'arrêt de car de la Perdriotais, avenue Pierre-Le Treut. Les bénéficiaires qui souhaiteraient ainsi se rendre à Rennes, le jeudi matin, pourront ainsi également le faire en utilisant la ligne Illenoo et seront pris en charge à leur retour, jusqu'à 13 h 30.

La réservation du trajet s'effectue directement avec le prestataire, les Transports Langlais, du lundi au mercredi midi, pour un déplacement prévu le jeudi. L'adhésion au service est gratuite et le prix du trajet aller-retour, qui sera de 1,50 €, sera identique pour se rendre à un ou deux points d'arrêt.

Contact : renseignements auprès du CCAS, à la mairie. Tél. : 02 99 37 41 69.